

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 13

Artikel: Boutades
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189197>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lè z'autro' accompagni dè lão gouvernémeint
Que lè fâ martsî drâi ; et ye s'ein vont tsanteint
Ein sè crampouneint ferme ào bré dè lão pernette :

*Mes amis, regagnons gaiment
Le chemin de notre maisonnette,
Mes amis, regagnons gaiment
Le chemin de notre logement.*

FIN.

C.-C. D.

Conseils utiles.

Pourquoi il faut mettre les légumes secs et la viande de bœuf dans l'eau froide. — Toutes les ménagères savent que les légumes secs doivent être mis dans l'eau froide et les légumes verts dans l'eau bouillante, que le bœuf ou pot-au-feu fait de mauvais bouillon si on le jette dans l'eau bouillante. Demandez-leur l'explication du fait, peu d'entre elles seront en état de répondre à la question. Voici ce qui se passe :

Il existe dans les légumes secs: pois, fèves, haricots, lentilles, une substance très nutritive, la *légumine*, qui a une certaine analogie avec le blanc d'œuf et l'albumine de la viande. Cette légumine s'en va des graines dans l'eau froide ou tiède, comme s'en va l'albumine du morceau de bœuf dans l'eau froide ou tiède du pot-au-feu.

Mettez des légumes secs dans l'eau bouillante, la légumine se coagule aussitôt, durcit, et les légumes restent obstinément fermes.

Jetez du bœuf dans l'eau bouillante, l'albumine se coagule également et empêche le jus de sortir, le bœuf reste ferme et, comme avec les légumes, le bouillon ne vaut guère.

Si, au contraire, on met les légumes secs dans l'eau froide ou tiède, la légumine y passe lentement et tout à fait si on prend la précaution de conduire le feu doucement. Elle fournit un bouillon très nourrissant et une excellente soupe.

(Gagne-Petit.)

Afin que le public lausannois, toujours si sympathique aux œuvres de charité, ne soit pas induit en erreur comme cela est déjà arrivé, la *Société française de Lausanne*, composée des sections de Secours mutuels fondée en 1848, d'Alsace-Lorraine fondée en 1872, et de Bienfaisance fondée en 1873, croit de son devoir de prévenir qu'elle n'a absolument rien de commun avec toute autre société française de notre ville.

Le Comité.

Boutades.

Deux dames se lamentaient l'autre jour, dans un magasin, sur la dureté des temps. Un brave paysan, charron et tourneur dans un village voisin, et qui écoutait cette conversation, l'interrompt tout à coup : « Eh ! ma foi ! les femmes d'aujourd'hui sont bien toutes les mêmes. Ma pauvre mère, qui manquait souvent de bois pour allumer son feu, chantait tout le jour des cantiques. Tandis que ma femme, qui a au moins trois espèces de *rebibes* à sa disposition, passe sa vie à marronner. »

Un garçon coiffeur, babillard comme une lessiveuse, a l'habitude de raconter toutes ses affaires particulières aux clients et de leur demander leur avis, ce qui n'est guère amusant. « Enfin, monsieur disait-il l'autre jour à un brave homme qu'il ennuierait depuis un quart d'heure, mettez-vous à ma place, qu'est-ce que vous feriez à un individu qui vous aurait joué un tour pareil ? »

Le client impatienté : « Je l'enverrais se faire raser par vous ! »

Annonce cueillie dans un journal fribourgeois :

Monsieur X., épicer, à X..., vient de recevoir de la mélasse premier choix. Par la même occasion, il a la douleur d'annoncer à ses amis et connaissances la perte cruelle qu'il vient d'éprouver en la personne de sa chère fille Denise. La mélasse se vend au prix de 1 fr. 20 le kilo et l'enterrement aura lieu mercredi, à 3 heures. En prenant plus de 10 kilos, on porte à domicile. Il ne sera pas envoyé de faire-part.

Questions et réponses.

Réponse au problème précédent : L'aînée des filles a 17 ans ; la deuxième $15 \frac{1}{2}$; la troisième 14; la quatrième $12 \frac{1}{2}$; la cinquième 11 ; le gendre 20 ; le père et la mère chacun 45. Le gendre a épousé la fille ainée — 41 réponses sont justes. La prime est échue à M. Desarzin, inst., à Charmey (Gruyère).

Problème.

Un chapelier a deux chapeaux à vendre, mais il ne lui reste qu'une boîte. S'il met le premier des chapeaux dans la boîte, il vaut le double de l'autre ; si c'est, au contraire, le second chapeau qu'il y place, sa valeur est les trois cinquièmes de celle du premier. La boîte seule vaut soixantequinze centimes ; quel est le prix de chacun des chapeaux ?

Prime : Un objet à porter en poche.

M. Louis Ulbach, qui s'est attiré toutes les sympathies du public lausannois dans sa causerie si fine et spirituelle sur Lamartine, il y a quelques semaines, M. Louis Ulbach revient parmi nous, de passage en Suisse pour affaires relatives à l'Association littéraire internationale dont on sait qu'il est président. Il profitera de cette occasion pour donner à Lausanne une conférence sur un sujet charmant : *Les mères et les filles dans la société moderne*.

M. Ulbach qui a écrit ce chef-d'œuvre : *Le livre des mères*, ne peut manquer de traiter ce sujet avec un tact et un goût particuliers ; aussi sommes-nous persuadé qu'il obtiendra lundi prochain 29 courant, à 5 heures, un réel succès dans la salle des concerts du Casino-Théâtre.

Les Bibelots du diable continuent à faire salle comble. Mais que ceux qui n'ont pas encore assisté à la représentation de cette belle féerie se hâtent ; la clôture approche. Encore trois représentations : demain, mardi et jeudi.

L. MONNET.